DISCOURS DU PRESIDENT DU GROUPE SUNU ASSURANCES A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DU SIEGE DE L'UNION DES ASSURANCES DU TOGO (U.A.T)

Excellence Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Honorables Députés à l'Assemblée Nationale

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Consuls,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales,
Mesdames, Messieurs, les Directeurs Généraux des Sociétés
d'Assurance et de Réassurance
Mesdames, Messieurs les Administrateurs et Directeurs Généraux du
Groupe SUNU
Honorable invités,
Mesdames, Messieurs,

Ce jour est un jour mémorable, car il marque un tournant important dans la vie de l'Assurance Togolaise et plus particulièrement des Union des Assurances du TOGO, VIE et IARD, deux filiales du Groupe SUNU ASSURANCES.

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président de la République, de vous exprimer au nom du groupe SUNU ASSURANCES, toute ma déférente gratitude, pour avoir accepté malgré vos multiples charges de venir personnellement donner votre onction à cet événement.

Permettez-moi également, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Honorables invités de vous présenter brièvement le Groupe SUNU.

QU'EST-CE LE GROUPE SUNU ?

Le Groupe SUNU aux destinées duquel j'ai l'honneur de présider, est un groupe africain d'assurances créé en 1998 par des professionnels de l'assurance ayant exercé des responsabilités dans de grands groupes internationaux (MGFA-Direction Paris, CIGNA, UAP puis AXA).

Il est né de la reprise d'anciennes filiales du groupe AXA qui a voulu recentrer son activité et sa présence sur le continent Africain. Le Groupe compte actuellement 15 sociétés d'assurances et est présent sur neuf marchés de la Zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2007 est d'environ 51,8 milliards de F.CFA pour un résultat net de 3,39 milliards de F.CFA.

Notre métier est de fournir aux hommes et aux entreprises la sécurisation de leurs projets, une protection globale face aux aléas de la vie, pour leur faciliter la préparation de leur avenir.

Le Groupe SUNU entend assumer cette mission mieux que d'autres sur le marché africain, tant dans la compréhension des besoins de chaque client que dans la compétitivité de nos offres et la qualité du service fourni, afin de mériter la confiance de nos assurés, de nos actionnaires et de nos partenaires.

Nos valeurs

Le Groupe SUNU fonde son existence sur les valeurs suivantes :

- Exercer notre métier avec professionnalisme, c'est-à-dire, être fidèle à l'éthique de l'assurance, qui repose sur les principes d'équité et de solidarité.
- Honorer nos garanties et nos engagements.
- Construire une relation de confiance basée sur la loyauté avec les assurés.
- Garantir à nos clients, la pérennité d'un service de qualité.

Notre ambition

Nos ambitions ne sont pas spéculatives et nos actions s'inscrivent dans la durée, car nous voulons asseoir des sociétés d'assurances financièrement solides et professionnellement reconnues.

Notre Groupe n'est pas attiré par les liquidités financières des sociétés avec l'intention de les recycler dans d'autres secteurs d'activité.

Le Groupe SUNU ASSURANCES veut être le groupe africain d'assurances de référence par sa solidité financière et par son professionnalisme.

Ainsi, après dix années d'existence, notre groupe SUNU ASSURANCES ayant foi en l'avenir de votre pays, a décidé d'inscrire de façon définitive sa présence au Togo avec la construction du siège social de ses filiales.

L'histoire retiendra qu'un jour de l'An 2008, et le samedi 17 mai, fut inauguré le siège des sociétés UAT-VIE et UAT-IARD.

De la conception à la réalisation pour aboutir à sa finition, que de chemins parcourus, que d'efforts déployés!

Permettez-moi donc de saisir l'instant présent ,pour rappeler à votre illustre attention que l'UAT-VIE et l'UAT-IARD dont nous inaugurons aujourd'hui le siège, sont deux sociétés commerciales ayant respectivement pour objet l'assurance des personnes, et l'assurance des biens et des responsabilités.

Avec un chiffre d'affaires de 1,462 milliards F.CFA et un résultat net de 159 millions F.CFA pour l'UAT-VIE, et 2,838 milliards F.CFA avec un résultat net de 140 millions F.CFA pour l'UAT-IARD au 31 décembre 2007, ces deux compagnies d'assurance occupent le second rang dans leurs branches respectives d'activités sur le marché Togolais des assurances.

Présentes au TOGO depuis 1958 sous forme d'agences, puis de succursales successivement de l'ex UAP et AXA, elles sont devenues des sociétés de droit national émargeant dans les registres de la Conférence Interafricaine des Marchés CICA (CIMA) respectivement en 1997 et 1999.

Oeuvrant chaque jour pour le renforcement de leur image de marque à travers un professionnalisme avéré qui fait d'elles les tous premiers assureurs du marché togolais en terme de service après vente et de bonne réputation de solvabilité, ces deux filiales connaissent une progression constante de leurs activités.

Ces performances, Monsieur le Président, sont également le fruit de la qualité des services et de la célérité dont ces filiales font preuve aussi bien dans l'étude et l'établissement des contrats que dans le règlement des prestations et qui constituent les leviers naturels du capital de confiance dont ces deux sociétés sœurs bénéficient auprès des assurés togolais.

Cette notoriété, nos sociétés la doivent, il faut le dire, à la compétence et au professionnalisme de son personnel, et à l'assistance technique que lui apporte la holding à travers sa structure de contrôle et de gestion.

C'est donc avec une légitime fierté que nos deux sociétés peuvent se prévaloir d'être aujourd'hui et pour la postérité un beau modèle de synergie, et un bel instrument d'intégration au service d'une Afrique encore pleine de promesses.

En effet, pour démarrer leurs opérations, UAT-VIE et UAT-IARD avaient été dotées respectivement d'un capital social de 500 millions F.CFA.

Grâce à une progression régulière aussi bien du chiffre d'affaires que de résultats, les deux sociétés ont consolidé leurs fonds propres, de même que leurs placements de diverses natures en couverture des provisions techniques, c'est-à-dire,nos engagements envers les assurés et bénéficiaires de contrats,les victimes d'accidents et les tiers.

Ainsi, au 31-12-2007, pour des engagements totaux de 7,960milliards FCFA, nos actifs en représentation desdits engagements s'élèvent à plus de 8 milliards FCFA dont la quasi-totalité est placée au Togo et dans la zone CIMA sous forme d'obligations, d'actions, d'immeubles, de prêts aux sociétés etde liquidités dans les banques locales.

Comme, nous pouvons le constater, nos deux jeunes sociétés participent, certes modestement, mais avec détermination, au développement économique du TOGO et des Etats de la Zone CIMA.

Excellence Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale Honorables Invités, Mesdames, Messieurs,

UAT-VIE et UAT-IARD n'entendent pas s'arrêter à ces performances citées plus haut, et qui ont trait à l'évolution du capital social, à la richesse de ses ressources humaines, aux résultats enregistrés et à la réputation professionnelle qu'elles se sont forgées, et qui les placent dans le peloton de tête des Assureurs Togolais. Elles veulent aller de progrès en progrès.

Il devenait donc impérieux de les doter d'un siège à leur nouvelle dimension.

Voici donc érigé devant vous, Excellence Monsieur le Président, l'immeuble du siège de l'UAT.

Le parti architectural est fondé sur trois critères spécifiques :

- ➤ Une lecture simple du bâtiment se traduisant par une expression architecturale qui reflète au mieux l'image et l'organisation du groupe.
- ➤ Une composition volumétrique harmonieuse, prestigieuse et dynamique,
- ➤ Un style contemporain qui s'inspire des immeubles environnant et une utilisation appropriée des matériaux durables.
- Enfin le caractère de prestige de l'immeuble a été renforcé par l'utilisation de grand volume de verre faisant de ce bâtiment un petit bijou dans le tissu urbain de la ville de Lomé.

Mais, entre les tendances technologiques et les primes classiques, entre les réflexions et les allusions volontaires au design futuriste, les concepteurs auront signé une œuvre dont la valeur esthétique force l'administration et anticipe sur la valeur urbanistique de son environnement.

C'est le lieu pour moi de rendre ici et maintenant, un hommage appuyé et d'adresser mes remerciements sincères à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bel édifice, et qu'il me plait de citer à savoir

-	Monsieur
---	----------

- Monsieur

qui ont organisé et finalisé le projet de construction avec courage et détermination.

- Pour la conception architecturale, le Maître-d'œuvre, le Cabinet AUDEP International dirigé par l'Architecte Thomas doe BRUCE;
- Pour l'exécution des études techniques : Le bureau EVP

-Pour la mission d'ouvrage délégué : le cabinet IACE dirigé par Monsieur Denis MABLE

Et enfin, la société Africaine de Contrôle de Conseil et de Coordination SA3C qui a effectué toutes les opérations de contrôle technique.

-De même que toutes les entreprises qui ont participé à la construction entre autre ENTTP et SOTEC,

L'ouvrage d'un montant total de 1,4 milliards F.CFA a été entièrement financé sur fonds propres, et comprend essentiellement :

- un bâtiment principal à usage de bureaux.
 - un ancien bâtiment complètement réhabilité et rénové, comprenant quatre (4) appartements et quatre (4) studios, les quarites et parking, le tout bâti sur une surface de 2480 m2.

Le bâtiment principal comporte :

Outre les bureaux:

- 3 salles de réunions
- 1 salle de conférence
- 1 infirmerie
- 1 cantine
- 1 parking sous sol pour 15 véhicules
- 1 grande terrasse donnant une vue panoramique sur la ville de Lomé,

Dans ce cadre moderne, entièrement équipé des nouvelles technologies de l'information, les services de l'UAT bénéficieront d'une meilleure ergonomie.

Mais l'intérêt majeur sera celui des nouvelles perspectives pour les deux sociétés, qui seront davantage en adéquation avec des ambitions eu égard aux exigences de la profession et à l'image de l'excellence que le groupe SUNU ASSURANCES entend consolider en Afrique parmi ses pairs.

A cet effet, le conseil d'administration renouvelle toute sa confiance en Monsieur LOCOH Kodjo, Directeur Général de UAT-Vie et Directeur Général Adjoint de UAT-Iard, pour conduire nos sociétés vers des destinées à la dimension de nos expériences.

Excellence Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale Honorables Invités, Mesdames, Messieurs,

C'est le lieu de saluer, Monsieur le Président, votre politique d'ouverture ayant pour fondement la paix qui est, nous en sommes tous conscients, le paramètre sans lequel, tout progrès économique et social serait difficile à réaliser dans nos pays.

Aussi, voulons-nous ici rendre un vibrant hommage à votre politique de Paix qui prend résolument en compte l'expression démocratique dont le véritable corollaire est la bonne gouvernance. Après un dialogue politique largement réussi, voici venu le temps des affaires, le temps du dialogue économique.

C'est également le lieu de réitérer nos remerciements à l'endroit de toutes les autorités administratives et politiques pour la qualité des services dont nous avons toujours bénéficié lors de nos divers contacts, et en particulier à notre tutelle, le Ministère de l'Economie et des Finances.

Excellence Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations Internationales Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés d'assurance et de Réassurance,

Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais pour terminer, dire un grand merci :

-Merci à tous ceux qui ont travaillé sans relâche et dont les efforts ont concouru à l'avènement de ce jour.

- -Merci aux décideurs, aux concepteurs et aux réalisateurs de ce bel ensemble immobilier, symbole d'une Afrique en marche.
- -Merci d'avoir honoré de votre présence cette cérémonie, une présence que nous saluons avec fierté, comme un gage de crédibilité et un encouragement à l'excellence.

Vive le Togo Vive l'UAT Vive la coopération Interafricaine

Je vous remercie.